

## Edito

Après avoir vécu le confinement, bénéficié des premières mesures permettant de retrouver famille et amis, tout en respectant les mesures sanitaires, le 2 juin nous a permis de franchir une nouvelle étape, en autorisant certains d'entre vous à rejoindre Rousses après une trop longue attente.

Aujourd'hui nos interrogations portent sur : quel été allons-nous vivre ?

Nul ne peut le prédire, les dispositions qui seront énoncées le 22 juin et la fin de l'état d'urgence le 10 juillet traceront le contour d'un été que nous espérons tous renaissant, fraternel et si possible un peu festif.

Parmi nos certitudes, perdurent les atouts de notre commune terre de sports nature, tant maintenant que demain.

Le Maire

## News de notre Communauté de Communes

Si le 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales peut avoir lieu le 28 juin 2020, les 5 derniers Conseils Municipaux du territoire (Bédouès-Cocurès, Gorges-du-Tarn-Causse, Ispagnac, Mas Saint Chély et Meyrueis) pourront s'installer avant le 5 juillet pour élire leur Maire et pour certaines communes, compléter leur délégation au Conseil Communautaire.

L'installation du nouveau Conseil Communautaire de Gorges Causse Cévennes est prévue à ce jour pour le jeudi 9 juillet 2020, il sera consacré aux élections de son Président et des Vice-Présidents.

Un autre Conseil Communautaire est programmé pour le 23 juillet pour adopter le Rapport d'Orientation Budgétaire, voter les budgets primitifs pour 2020 et procéder à des désignations dans les différentes instances territoriales et commissions internes de la Com Com.

## Le Conseil Municipal

C'est au foyer rural et à huis-clos que le Conseil Municipal a tenu sa 2<sup>ème</sup> séance, ce 12 juin 2020.

► Approbation des Comptes de Gestion et Administratifs de l'année 2019 :

Le Budget Principal de la Commune est bénéficiaire En section fonctionnement de 63 122,81 € et de 48 660,06 € en section investissement soit :

**un excédent total 111 782,87 €**

Les budgets annexes sont eux aussi excédentaires

- Le Transport Tapoul de **4 849,50 €**
- La Via Ferrata de **4 099,10 €**
- Service Eau de **3 424,51 €**

Le Conseil a tenu à remercier l'équipe municipale de Daniel MEYNADIER de lui léguer une situation financière aussi saine.



► Fiscalité communale, le Conseil a décidé de reconduire les Taxes Directes Locales pour 2020 :

- Taxe Foncière sur le Bâti : **11,71 %**
- Taxe Foncière sur le non Bâti : **135,71 %**

Il est à noter la stabilité de la pression fiscale au niveau local puisque les taux sont inchangés pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive.

Du fait de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, compensée intégralement au niveau communal, le Conseil ne vote plus sur le taux de la T H.

► Sur proposition du Conseil Départemental de la Lozère, le Conseil a approuvé la prorogation des Contrats Territoriaux Voirie, qui se traduit par l'attribution d'une subvention de 3 021 € pour réaliser avant fin 2021 des travaux de voirie.

## Désignations actées par le Conseil Municipal

Instance ou Commission	Titulaire	Suppléant
Conseil Communautaire GCC	Daniel GIOVANNACCI	Jonathan MEYNADIER
Correspondant Défense et Sécurité	Hugo GHISLAIN	François GEULJANS
Correspondant tempête Enédis	Claude GRELLIER	François GEULJANS
Commission Travaux et Appels d'Offre	Daniel GIOVANNACCI Julia PLUMEJEAU Jonathan MEYNADIER Philippe BOUTELLIER	Bernard AEBERHARD François GEULJANS Maryse GARIT
Commission Recrutement	Daniel GIOVANNACCI Claude GRELLIER François GEULJANS	Evodie HERAIL Philippe BOUTELLIER
Commission Contrôle Elections	Claude GRELLIER	Julia PLUMEJEAU
Commission Communale des Impôts Directs (CCID)	Daniel GIOVANNACCI + 2 listes de 12 contribuables transmises à la direction départementale des finances publiques qui désignera 6 titulaires et 6 suppléants	
Conseil de l'école de Vébron	Maryse GARIT	////////////////////
Lozère Numérique	Evodie HERAIL	Maryse GARIT
U G Tarnon Mimente	Philippe BOUTELLIER	////////////////////
SDEE	2 élus pour participer à l'élection du Conseil Syndical du SDEE Julia PLUMEJEAU – Daniel GIOVANNACCI	
SICTOM des BHT	Daniel GIOVANNACCI François GEULJANS	Philippe BOUTELLIER Evodie HERAIL
ONF	Bernard AEBERHARD	Philippe BOUTELLIER
AMF 48 – ADM 48	Daniel GIOVANNACCI	////////////////////
Lozère Ingénierie	Jonathan MEYNADIER	Bernard AEBERHARD
CNAS : 1 rep. élu et 1 rep. Personnel	Elu : Julia PLUMEJEAU	Personnel : Sonia GONDRY

► Le Conseil Municipal a défini les délégations consenties au Maire (vous en trouverez le détail dans le PV de séance).

► Le Conseil a décidé de s'inscrire dans la mise en place du RIFSEEP (outil de gestion dynamique des carrières des agents communaux)

► Voter l'indemnité du Maire à hauteur de 13 % de l'indice de référence.

► Délibération a été prise pour pourvoir au remplacement de Marc HERAIL en cas d'indisponibilité pour conduire la navette durant les mois de Juillet et Août.

► Une délibération de principe a été actée pour recruter un renfort temporaire afin d'assurer le bon fonctionnement des activités Via Ferrata et Tapoul si les circonstances l'exigent.



### L'extension de la Via Ferrata est opérationnelle

Le vendredi 5 juin après-midi, accompagné de Marc HERAIL, David LAZIN Chargé de Mission « *Gestion des équipements de sports et loisirs de nature* » de la Com Com GCC, a réceptionné les travaux d'extension de la Via Ferrata de Rousses.

Les travaux confiés à la société Antipodes, avaient été préalablement contrôlés par le cabinet d'expertise diligenté à cet effet.

Dès le samedi 6 juin, un premier groupe de 6 personnes a loué les équipements et a effectué le nouveau parcours qui élargit l'offre de notre Via Ferrata avec une boucle plus sportive.